

*Initiatives ministérielles*

**M. Comuzzi:** Cela devait absorber le coût d'acquisition de cette ressource indispensable, qui allait nous permettre d'être à tout jamais autosuffisants dans le domaine énergétique.

Naturellement, cette taxe n'était pas populaire, mais à l'époque, nous, les Canadiens de l'ouest du pays, les habitants de Thunder Bay, ceux de l'est du pays, l'avons acceptée avec fierté, parce que nous savions que nous n'aurions plus jamais à vivre le dilemme que nous connaissions à l'époque, quand nous étions incapables d'approvisionner adéquatement le pays et d'offrir à nos concitoyens les produits nécessaires pour chauffer leur maison ou rouler en voiture.

Vu l'immensité de notre territoire et la diversité de notre économie, la société Petro-Canada, tout comme Radio-Canada, Via Rail, les bureaux de poste ruraux et Air Canada, qui sont tous en train d'être abolis ou privatisés par le gouvernement, offre un service essentiel aux Canadiens. Comment pouvons-nous aspirer à être une nation unie sans un service national de transport suffisant, sans une grande politique nationale de communications, sans un gouvernement fédéral fort, sans les outils économiques pour bâtir notre avenir et sans la capacité de veiller à ce que toutes les régions du pays soient traitées de façon équitable, y compris des régions comme la mienne, le nord de l'Ontario, de sorte que le prix de l'essence se maintienne à un niveau assez comparable au prix exigé ailleurs au pays?

Au lieu de vendre Petro-Canada, savez-vous ce que nous devrions faire, ce que le gouvernement devrait faire? Fixer à Petro-Canada un nouvel objectif national, celui de mettre partiellement en valeur les 3,6 milliards de barils de brut léger dont nous connaissons l'existence dans l'ouest du pays, nous devrions l'encourager à se lancer dans des projets de prospection, l'inciter à exploiter nos ressources sous-marines. Tout cela pour bien veiller à ce que nous précisions de nouveau la mission de Petro-Canada et à ce que le Canada subvienne à ses besoins énergétiques.

À l'époque où, au sein du Cabinet, il assumait les fonctions de l'actuel ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources, le gouverneur général affirmait que le gouvernement ne pouvait plus compter sur les taxes ou les règlements et qu'il avait déjà usé à l'extrême de ces instruments. Il déclarait: «Il importe au plus haut point que le gouvernement conserve d'une façon ou d'une autre sa participation à Petro-Canada, car cette société est appelée à jouer un rôle déterminant dans l'avenir de notre pays.» Malheureusement, cet homme ne fait plus partie du cabinet.

Le gouvernement persiste à dire que 75 p. 100 de Petro-Canada demeurera la propriété de Canadiens. Pourtant, comme ce sont trois grandes multinationales qui dominent le secteur, y compris deux dont le contrôle est entre les mains de nos amis américains, le gouvernement actuel aura-t-il du mal à déterminer ce que deviendra Petro-Canada, une fois qu'il sera une société privée?

Si le gouvernement persiste dans son projet de privatiser Petro-Canada, société vouée à l'exploitation d'une ressource naturelle vitale, les administrateurs de Petro-Canada déploieront dorénavant leurs efforts non plus à l'avantage de tous les Canadiens, mais uniquement à l'avantage de leurs actionnaires.

Non seulement les Canadiens ont-ils besoin d'une présence symbolique dans ce secteur d'une importance déterminante, mais ils y ont besoin d'une présence physique et concrète. Ils doivent pouvoir jouir de cet avantage marqué qu'ils ont déjà acquis. Petro-Canada devrait continuer à exister, et ses actionnaires devraient tous être Canadiens.

En cette période critique de notre histoire, compte tenu des événements qui surviennent au Moyen-Orient, devrions-nous vraiment songer à nous défaire de Petro-Canada? J'ai déjà établi la liste de ses avoirs. Elle possède près d'un milliard de pieds cubes de gaz naturel. Elle possède 92 milliards de mètres cubes de pétrole brut. Tous ces gisements attendent d'être exploités. Devrions-nous songer à vendre Petro-Canada quand la valeur de ses avoirs augmente de jour en jour? À la question de savoir si c'est une sage décision commerciale de vendre Petro-Canada aujourd'hui, je réponds non.

Toutes les entreprises de chez nous dont les avoirs augmentent de valeur aussi rapidement que ceux-ci devraient les conserver et en profiter à plein au lieu de s'en défaire à vil prix.

En 1984, le gouvernement a modifié le mandat de Petro-Canada et, lui ayant donné une vocation commerciale, s'en est servi comme d'une entreprise ordinaire au lieu d'un instrument d'intérêt public. Il lui a donné le pouvoir, si elle l'estimait dans son intérêt, de se départir de certains avoirs et de se comporter comme une entreprise privée. Dès lors, elle s'est comportée comme une entreprise privée. Elle s'est portée acquéreur de 1 500 points de vente, a mis à pied 1 000 travailleurs et a entrepris des travaux de prospection pétrolière à l'étranger, ce qui va bien au-delà du mandat que Petro-Canada s'était vu confier au moment de sa création en 1975.

Maintenant, le gouvernement déclare que, puisque Petro-Canada se comporte comme une société privée, mieux vaut en faire une société privée et la privatiser.